

avant-hier, nous n'avons pu rien faire, et c'est l'argent du public que les conservateurs disent vouloir épargner, que nous dépensons à la légère comme cela. Quels sont ceux qui ont peur de prendre leurs responsabilités? Que le chef de l'opposition officielle réponde à cela.

• (3.00 p.m.)

Monsieur l'Orateur, le chef du Nouveau parti démocratique disait, à son tour, ce midi, que le gouvernement nous demande de répudier le vote de lundi. Je ne comprends pas tellement ce que le chef du Nouveau parti démocratique a voulu dire par cela. Il n'y a rien dans la motion qui nous demande de répudier le vote de lundi. Au contraire, le très honorable premier ministre a déclaré ce midi que le vote de lundi soir ne serait pas repris et que le bill C-193 ne serait pas présenté de nouveau à la Chambre. Il a simplement dit: Tout ce que nous demandons, c'est que le vote de lundi soir ne soit pas interprété comme un vote de défiance.

Monsieur l'Orateur, nous ne voulons pas, comme je l'ai dit au tout début de mes remarques, jouer le jeu des vieux partis politiques, même si la presse, en général, essaie de faire jouer le même jeu par tout le monde.

Je lisais ce matin dans *Le Devoir* un article signé ou écrit par M. Pierre-C. O'Neil, et je cite:

M. Réal Caouette dans une déclaration plutôt ambiguë a déclaré qu'il ne considérait pas comme un vote de non-confiance...

il me semble que ce n'est pas ambigu.

... la mise aux voix survenue lundi soir et qu'il se réservait le droit par conséquent de voter en faveur du gouvernement lorsque sa motion de confiance sera soumise à la Chambre d'ici quelques jours. Et comme il disait cela, certains membres de son parti continuaient à laisser entendre qu'ils pourraient bien s'absenter le jour du vote.

Nous sommes, je crois, huit à la Chambre, aujourd'hui, et nous serons huit lorsque le vote aura lieu.

Sitôt connu ce flottement des membres du Ralliement des créditistes, dont le chef M. Réal Caouette aurait eu la veille un entretien avec M. Jean Marchand, les conservateurs et les néo-démocrates ont laissé entendre qu'ils n'accuseraient pas le gouvernement au pied du mur.

Ce sont là des informations lancées dans le public, qui en conclura que le chef du Ralliement créditiste a eu un entretien avec l'honorable ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration (M. Marchand). J'ai eu un entretien, hier soir, avec l'honorable ministre de la

Main-d'œuvre et de l'Immigration, à la télévision, au programme «Tirez au Clair», et c'est le seul endroit où nous avons eu une rencontre ou une discussion quelconque.

Monsieur l'Orateur, ce sont ces nouvelles que certains journalistes peu scrupuleux lancent dans le public. Je comprends que la presse ne m'a jamais tellement favorisé, et remarquez bien que je m'en fiche, à part cela. Je ne lui demande pas de me favoriser. Parce que nous avons réussi à lui jouer un tour en 1962, la presse aura un autre tour à la prochaine occasion, peut-être dans trois semaines, peut-être dans cinq ou six mois.

Monsieur l'Orateur, cette nouvelle répandue dans la province sème la confusion. Or, nous sommes ici, aujourd'hui, pour éclairer la situation.

A ce stade, je cite le discours prononcé par le chef du Nouveau parti démocratique, comme en fait foi la page 6904 des *Débats* français du 21 février dernier:

Dans notre régime de gouvernement parlementaire, le droit le plus important est le droit d'imposition.

«D'imposition!» Alors, le chef du Nouveau parti démocratique est d'accord avec le chef du parti conservateur et le chef du gouvernement. Notre droit le plus important, c'est le droit d'imposition.

Je continue:

Or, le gouvernement s'est vu refuser ce droit par le vote de la majorité des députés sur le bill n° 193. (*Applaudissements*)

Et ce matin, monsieur l'Orateur, le chef du Nouveau parti démocratique nous donnait sa suggestion: Au lieu de taxer les petits travailleurs, il voulait taxer les grosses entreprises, les grosses corporations, les entrepreneurs, ceux, par exemple, qui font actuellement des recherches pour trouver du pétrole dans le Grand Nord canadien et qui dépenseront 11 millions de dollars, sans savoir s'ils trouveront quelque chose. Taxons ces gens-là, taxons les producteurs, les gros producteurs et, tout de suite, nous verrons une augmentation des prix, comme cela se voit généralement. A ce moment-là, c'est le petit travailleur qui devra payer; au lieu de payer 5 p. 100 d'impôt, il sera peut-être assujéti à une augmentation des prix de 10 p. 100. Sera-t-il alors plus avancé?

Le chef du Nouveau parti démocratique a été premier ministre de sa province durant 17 ans. Quand a-t-il enlevé une taxe? Certes, il a voulu taxer les grosses corporations; seulement, il les a chassées de sa province et elles sont allées s'établir ailleurs. (*Rires*)